

Messieurs les officiers généraux, Mesdames, Messieurs, chers amis amicalistes,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'Amicale du 8 et du 7, à laquelle vous apportez votre soutien, le 3 mai 2024, à Castres.

L'assemblée générale ordinaire de l'association dénommée Amicale du 8 et du 7 aura lieu le 3 mai 2024, à 15h30, au Quartier Fayolle, siège de notre association. Elle sera précédée de l'élection des administrateurs (renouvellement par tiers) prévue par nos statuts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 15h Élection des membres du conseil d'administration (hall du cinéma)
- 15h30 assemblée générale ordinaire 1re partie
- Mise en place au cinéma
- Mot d'accueil
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Fixation du montant des cotisations
- Solidarité
- Communication
- 16h15 Pause
- 16h30 assemblée générale ordinaire 2e partie
- Rapport moral
- Questions diverses
- Résultats des élections

Pour avoir le droit de participer à l'assemblée, vous devez être à jour de cotisation à la date du 30 avril 2024. Si vous ne pouvez pas y assister personnellement, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire. Vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire ou retourner au siège social par courriel ou courrier postal. Tous les pouvoirs doivent, aux fins de comptabilisation, être déposés au siège de l'association au plus tard le 30 avril 2024. À défaut, ils ne seront pas pris en compte.

Dans la perspective de l'assemblée générale, vous trouverez :

Annexe 1 : Pouvoir et fiche de participation ;

Annexe 2 : Liste des administrateurs démissionnaires et des candidats aux postes d'administrateurs (la liste sera complétée des éventuelles candidatures reçues avant le 30 avril 2024) ;

Annexe 3 : Programme de la journée.

Comptant sur votre présence.

Amitiés parachutistes,

Colonel (er) Jean-Louis TURPIN  
Président de l'Amicale du 8 et du 7

Annexe 1

**Assemblée générale ordinaire**

***Pouvoir à retourner à l'amicale du 8 et du 7***

***Boîte postale 60339 - 81108 Castres cedex***

***Avant le 30/04/2024***

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse électronique : .....

Téléphone : fixe : ..... Mobile : .....

1 – Je participerai à l'assemblée générale du 3 mai 2024 (1)

2 - Étant absent à l'assemblée générale du 3 mai 2024, je donne « POUVOIR » à :

.....

Pour me représenter et voter en mon nom. (1)

**Sujets faisant l'objet d'un vote :**

- Élection des membres du conseil d'administration (hall du cinéma) ;
- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Fixation du montant des cotisations ;

Fait à : ..... Le : .....

**Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »**

**Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter.**

**En cas de non-désignation du mandataire, le pouvoir sera donné à un membre du bureau.**

**(1) Rayer la mention inutile**

## Annexe 2

Liste des candidats aux postes d'administrateurs (la liste sera complétée des éventuelles candidatures reçues avant le 30/04/2024)

Nombre de postes d'administrateurs à pourvoir : 3

### Démissionnaires

	Grade	Nom	Prénom	Poste actuel		
1	ADT (H)	DELMOTTE	Robert	Trésorier	Démissionnaire	Se représente
2	MAJ(H)	TAUVEL	Jean-Claude	Administrateur	Démissionnaire	Ne se représente pas
3	ACH ®	LAURENCE	Jean-Paul	Administrateur	Démissionnaire	Ne se représente pas

### Candidats nouveaux

	Grade	Nom	Prénom	
1	ACH (er)	<b>BOULANDET</b>	Jean-Bernard	
<p><b>Carrière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entré en service le 4 janvier 1982 au 8° RPIMA dans la section de l'ADC CALVEZ.</li> <li>- 1°Cie dans la section du Lieutenant GEORGES.</li> <li>- Distinction de 1° Classe le 01/05/1983</li> <li>- Caporal le 01/11/1983</li> <li>- Caporal-Chef, le 01/11/1984.</li> <li>- En 1985, incorporation d'une section (pour la 1° Cie), à la 11°Cie avec l'ADJ SÉJOURNE, en tant que chef de groupe.</li> <li>- En 1987, semi-direct, à Saint Maixent, sergent le 01/10/1987.</li> <li>- Section de l'ADJ SÉJOURNE, chef de groupe.</li> <li>- CTE, CME et CM1 entre 1982 et 1984.</li> <li>- 1991, retour au régiment à la 1°Cie.</li> <li>- 1992 brevet de moniteur parachutiste.</li> <li>- Section de l'ADC SÉJOURNE en tant que sous-officier adjoint SER à la CAC.</li> <li>- Sergent-Chef le 01/04/1993</li> <li>- SOC le 01/12/93.</li> <li>- 2°Cie, sous-officier adjoint dans la section du Lieutenant CHARETTE.</li> <li>- Nouvelle-Calédonie, sous-officier adjoint à la section TAP (du 21/07/96 au 23/07/98).</li> <li>- Retour au régiment 11°Cie et 3°Cie. Sous-Officier adjoint dans la section de l'ADC LECLANCHE</li> <li>- 1989 Guadeloupe</li> <li>- Adjudant le 01/07/99, Chef de section. Jaune 3 puis jaune 4 (section appuis).</li> <li>- 2°RPIMA en tant qu'adjudant d'unité (16/08/2004 au 20/08/2007).</li> <li>- Adjudant-Chef le 01/04/2005.</li> <li>- CENTAC à Mailly-le-Camp. J'occupe les fonctions d'OAC.</li> </ul>				

**OPEX et tournantes :**

- Liban 1982 dans le cadre de la (FMSB)
- Tchad, 1983 (MANTA)
- République-Centrafricaine, 1984.
- Nouvelle-Calédonie (85/86).
- Nouvelle-Calédonie, 1988.
- Gabon (06/91 au 16/10/91)
- Gabon (29/06/93 au 29/10/93).
- Ex-Yougoslavie, du 24/06/94 au 18/01/95
- Gabon (28/12/95 au 25/04/96).
- Nouvelle-Calédonie (15/05/99 au 14/09/99).
- Kosovo (11/02/2000 au 12/07/2000) avec la 3<sup>e</sup>Cie adjudant de compagnie.
- Gabon (31/01/2001 au 26/05/2001) chef de section.
- Gabon (09/10/2002 au 06/04/2003). J'occupe les fonctions d'adjudant de compagnie. Pendant cette mission, la compagnie intervient en Côte d'Ivoire et en RCA.
- Retraite le 04/07/2009.
- Brevet parachutiste N°465466.
- Brevet moniteur parachutiste N° 3418.
- Largueur / Chef-Largueur

	<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	
<b>2</b>	CCH (er)	<b>GIBAUD</b>	Jean-Claude	
<b>Carrière :</b>	3 <sup>e</sup> Compagnie et 2 <sup>e</sup> Compagnie / CCS NBC / Djibouti / 5 RE (Mururoa)			

## Annexe 3

### Programme

Vendredi 3 mai 2024

12 h 30 : déjeuner en commun possible au plateau à l'ordinaire pour ceux qui arrivent le matin (10 euros) ;

14 h 00 : accueil au bureau de l'Amicale ;

15 h 00 : élection des membres du conseil d'administration

15 h 30 : assemblée générale ordinaire de l'Amicale du 8 et du 7 ;

À l'issue : dépôt de gerbe ; photo de groupe au pied de la statue du caporal VISSCHERS ; Pot .

19 h 30 : soirée dansante à la salle des fêtes de Lagarrigue (la soirée a fait l'objet d'une information déjà envoyée avec les modalités de l'inscription).